



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Déploiement de la vaccination anti-HPV en milieu
scolaire à la rentrée 2023**

Généralisation de la vaccination anti-HPV

- Annonce du PR le 28/02/23
 - Proposition de vaccination gratuite aux élèves de 5^{ème} dès la rentrée 2023
 - Elargissement du rôle de prescripteur dès septembre 2023 aux:
 - Pharmaciens
 - IDE
- Déploiement national vaccination s'est inspiré de l'expérimentation menée en Grand Est de 2019 à 2022 et qui comprenait 3 volets (MS, HMS, et formation des PS)
- De manière opérationnelle :
 - Collaboration tripartite ARS/CV/EN
 - ARS : appui aux CV notamment sur aspect RH / financement CV / formation PS/ outils/ communication/ suivi vaccination
 - EN : organisation de la vaccination au sein du collège/ rôle facilitateur par information des familles/ retour de l'information médicale vers les CV
 - CV : effecteur de la vaccination
 - Enjeu de travailler main dans la main avec médecine de ville, tous les PS, l'EN

- Inclus collèges sous contrat EN et privés volontaires
- 2 passages par an pour deux doses à 6 mois d'intervalle
- Rattrapage vaccinal global exhaustif = laissé à la main des ARS sans obligation
- Confirmation de la nécessité de l'accord des 2 parents

- Vaccination assurée en 1ère intention par les CV
 - Si armement par les collectivités territoriales, nécessité conventionnement avec l'ARS
 - Présence médicale souhaitée « dans la mesure du possible »

- Rôle EN
 - Rectorat doit fournir aux ARS liste des collèges et nombre collégiens à vacciner
 - Transmission infos de la vaccination à la rentrée 2023 aux parents des élèves de 6^{ème} en juin
 - A la rentrée, remise aux élèves kit INCa
 - Recueil des deux autorisations parentales à la rentrée et transmission sous cachet aux CV

- PEC financière
 - Ticket modérateur sur FIR ARS
 - L'abondement FIR couvrira les 35% du ticket modérateur du coût vaccin + les coûts humains et logistiques
 - Financement AM via bordereaux si vacations de PS
 - PS concernés = soit libéraux en activité, soit retraités, sans activité, salariés, fonctionnaires et étudiants
- Suivi campagne
 - Indicateurs épidémio & doses et 2 doses à 12 et 13 ans
 - Utilisation de Démat-Social (outil SpF) pour suivi de cette première année de campagne ; et que pas de versement dans le SNDS pour cette année.
 - Bilan national mensuel sera édité par SpF, avec granularité départementale mise à disposition des ARS
- Communication
 - Kit d'informations sera remis aux parents à la rentrée
 - Pilotage nationale de la campagne de communication par l'INC

- Lorsque personnel du CV insuffisant pour intervenir dans l'ensemble des établissements scolaires
 - Appel à des PSL volontaires via des vacations
- En ville: lorsque les PS libéraux en activité sont également des acteurs vers qui il est possible d'orienter les parents qui souhaiteraient faire vacciner leurs enfants en dehors du cadre scolaire.

Merci pour votre attention